

N° 1

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 18 JANVIER 1962

Trois heures de l'après-midi

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui par proclamation du Gouverneur général, pour l'expédition des affaires, les députés se réunissent.

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 3 janvier 1962

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du palais du Parlement à trois heures de l'après-midi, le jeudi 18 janvier 1962, et que lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la salle des séances du Sénat pour ouvrir officiellement la cinquième session du vingt-quatrième Parlement du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire du Gouverneur général
ESMOND BUTLER

L'honorable

Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.